

Paris, le 26 novembre 2010

Conclusion du débat public liaison Roissy - Picardie **RFF va démarrer les études et la concertation** **en vue de l'enquête publique**

S'appuyant sur le bilan du débat public mené entre le 15 avril et le 31 juillet 2010, le Conseil d'Administration de Réseau ferré de France, présidé par Hubert du Mesnil, a décidé, le 25 novembre 2010, la poursuite des études et de la concertation relatives au projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie, avec l'objectif de préparer le dossier de l'enquête d'utilité publique d'ici 2014.

Le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie est un projet majeur pour le réseau ferré français. Il vise à améliorer le maillage du réseau ferré et répond à des enjeux de déplacements nationaux et interrégionaux entre la Picardie et Roissy. Il apporte de nouvelles opportunités de transport à l'échelle de la France et de l'Europe. Il s'inscrit pleinement dans la réalisation des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement en termes de report modal et d'amélioration des liaisons des capitales régionales entre elles et avec l'Île-de-France.

Le débat public a mis en évidence que le projet constituait une réponse attendue et adaptée au besoin de raccordement de la Picardie au réseau ferroviaire à grande vitesse. Il concourt à l'amélioration de l'accès au pôle multimodal de Roissy par un mode de transport durable.

Un double service : train à grande vitesse et TER

Les études seront menées sur le scénario « train à grande vitesse + service régional » qui a suscité la plus large adhésion du public, en incluant les conditions de dessertes de gares situées entre Creil et la ligne nouvelle, notamment dans le Val-d'Oise.

Ligne nouvelle : une recherche de tracé au sein des options de passage centrale et sud

Les études et la concertation porteront sur la recherche d'un tracé de référence au sein des options de passage centrale et sud. L'option de passage nord est écartée pour des raisons environnementales, mais également parce que ne permettant pas la desserte du Val-d'Oise.

Le débat public a montré que le choix entre les options centrale et sud nécessitait un niveau de définition du projet plus élevé que celui atteint à ce jour ; c'est pourquoi RFF a décidé de poursuivre les études sur ces deux options.

Ce choix offre la possibilité d'approfondir, en concertation avec l'ensemble des partenaires, les conditions de réalisation et d'insertion de la ligne nouvelle pour définir le projet le plus pertinent au regard des enjeux liés à l'habitat, les activités économiques - en particulier agricoles -, les milieux naturels, la biodiversité, le patrimoine et les paysages, le coût de réalisation et le service rendu.

Un garant indépendant pour la concertation

Bien que cela ne soit pas légalement requis, RFF proposera à la Commission Nationale du Débat Public de désigner un garant de la concertation pour veiller à l'application des modalités d'information et de participation du public tout au long de la phase d'études et de concertation préalables à l'enquête d'utilité publique.

Pour le Président de RFF, Hubert du Mesnil, « *Le débat public, a permis de confirmer l'opportunité et le bien-fondé des principaux objectifs et fonctionnalités du projet Roissy-Picardie. RFF entend poursuivre les études avec l'objectif de concevoir un projet efficace en termes économiques, de performance et de services rendus et respectueux de son environnement, en y associant tous les acteurs des territoires concernés. Parallèlement, RFF contribue activement à répondre aux besoins de déplacements des habitants de l'est du Val-d'Oise qui ont été clairement exprimés lors du débat, en pilotant les études ferroviaires du projet de Barreau de Gonesse.* »

A la demande du STIF, RFF finalise actuellement le dossier permettant, sur ce projet de liaison entre les RER D et B, une concertation prochaine avec le public sous la forme la plus appropriée.

Le projet de la liaison Roissy - Picardie

Le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie consiste d'une part en la création, dans le Val-d'Oise, au Nord de Roissy, d'une ligne nouvelle reliant la LGV d'interconnexion à la ligne conventionnelle Amiens-Creil-Paris, d'autre part en la réalisation d'aménagements en vue d'accroître la capacité entre Creil et la ligne nouvelle et dans les gares d'Aéroport Charles-de-Gaulle 2 TGV, Creil et Amiens. Ces différents volets constituent le programme Roissy-Picardie. L'investissement est évalué entre 255 et 340 M€ suivant le choix d'implantation de la ligne nouvelle.

Ses principaux objectifs sont :

- raccorder une large partie de la Picardie au réseau à grande vitesse, facilitant les relations avec le reste du territoire national, facteur de développement du transport ferroviaire à longue distance,
- augmenter la capacité du réseau à grande vitesse grâce au maillage créé,
- améliorer les déplacements quotidiens vers Roissy, de développer l'intermodalité air-fer sur le pôle multimodal et de renforcer son attractivité.

Pour cela, il prévoit la mise en place de relations TGV entre Amiens, Creil, Roissy et au-delà, vers les grandes capitales régionales, ainsi que des services de trains régionaux entre Creil et la gare Aéroport CDG-TGV, avec des arrêts dans des gares du parcours dans l'Oise et le Val-d'Oise.

A propos de Réseau Ferré de France :

Acteur central du transport ferroviaire en France, Réseau Ferré de France donne accès à un réseau de près de 30 000km, dense et évolutif, et s'adapte en permanence aux nouveaux besoins de mobilité des voyageurs et des marchandises. A l'horizon 2016, Réseau Ferré de France aura augmenté de plus de 40% le réseau français à grande vitesse.

Ses missions sont multiples. Outre la gestion quotidienne du réseau dont il est propriétaire (trafic, maintenance, répartition des circulations ferroviaires entre les entreprises qui l'empruntent...), l'entreprise déploie d'importants moyens pour le moderniser et en développer la performance. Par ailleurs, RFF est le deuxième propriétaire foncier de France. Dans ce cadre, l'établissement public s'est engagé dans une logique de gestion dynamique de son patrimoine.

www.rff.fr

CONTACTS PRESSE :

Direction des Relations Extérieures et de la Communication

Manon Hérail
Tel. : 01 53 94 31 37
Manon.herail@rff.fr
www.rff.fr

Direction régionale Nord Pas de Calais – Picardie Mission Roissy-Picardie

Pierre-Yves Biet
Tel. : 03 20 12 32 89 / 06 30 97 64 89
pierre-yves.biet@rff.fr
www.rff.fr